



Réseau de chaleur urbain : signature des premières polices d'abonnement

Dossier de presse
Lundi 6 janvier 2020

En présence de :

François BAYROU, Maire de Pau,
Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn
Pyrénées

Jean-Christophe ALLUÉ, Président de Pau Béarn Pyrénées Energies Services,
filiale d'ENGIE Solutions et de la Banque des Territoires

Sommaire

- **Le Réseau de Chaleur Urbain Pau Béarn Pyrénées : Généralités (p.3)**
 - Rappel du contexte et des enjeux,
 - Avantages
 - Principaux chiffres
 - Tracé et planning
- **Le Réseau de Chaleur enclenche une nouvelle dynamique (p.6)**
- **Une préparation active des travaux, incluant la communication vers les riverains (p.8)**

Le Réseau de Chaleur Urbain Pau Béarn Pyrénées : Généralités

Rappel du contexte et des enjeux

Le 29 avril 2019 était officiellement lancé le projet de Réseau de Chaleur Urbain (RCU) de l'agglomération paloise. La réalisation en a été confiée, via un Contrat de Concession de Service Public, à la société **Pau Béarn Pyrénées Energies Services**, société dédiée créée par le groupement attributaire constitué d'**ENGIE Solutions** et de la **Banque des Territoires**.

Ce réseau de chaleur concrétise l'engagement de la collectivité dans la lutte contre le changement climatique. Il constitue une nouvelle offre énergétique pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, en complément des fournisseurs d'électricité et de gaz.

Les avantages

Ses avantages sont nombreux :

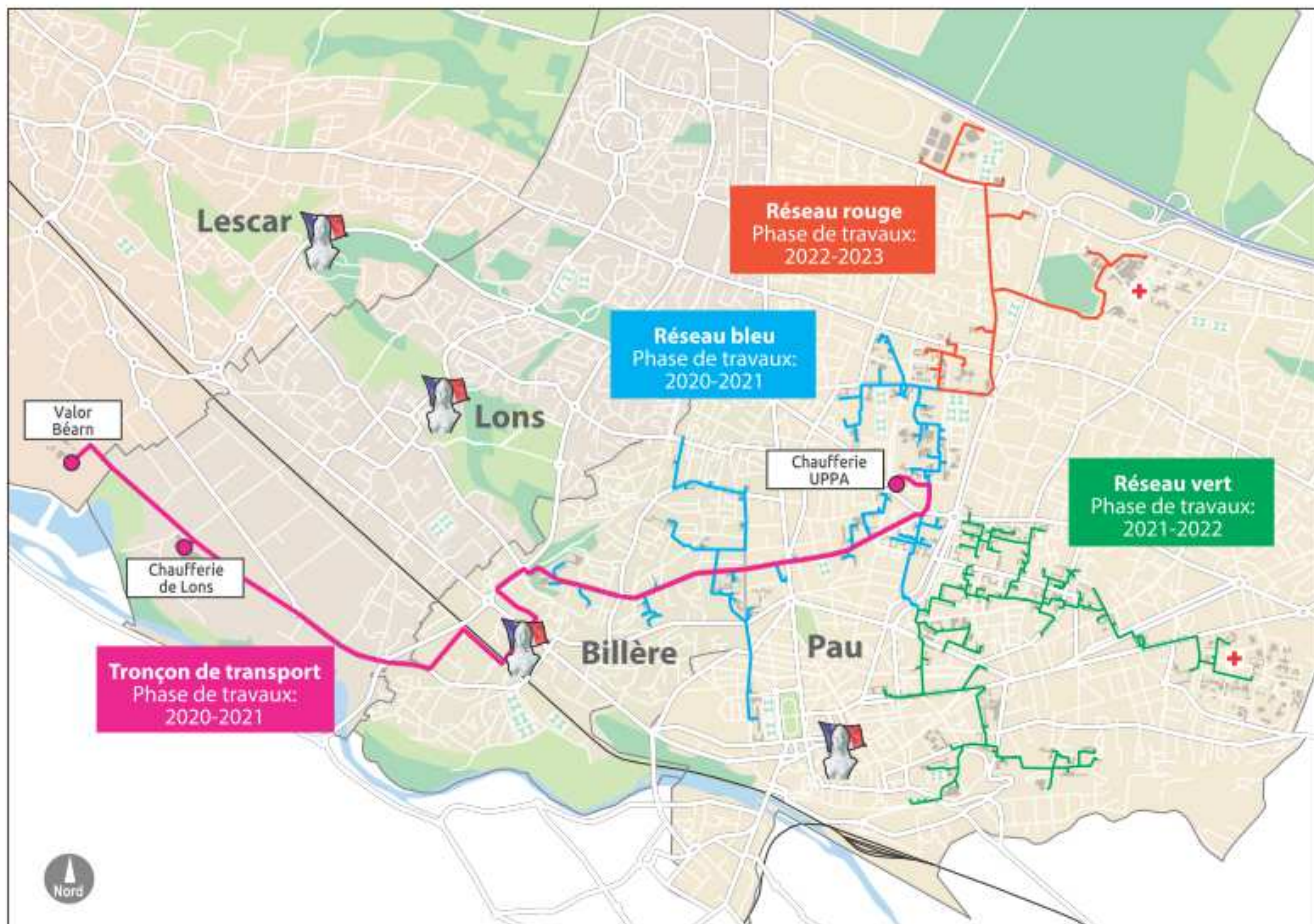
- . **une énergie renouvelable à 75 %**, grâce à sources d'énergie locales, contribuant à l'économie locale ;
- . **un prix de la chaleur maîtrisé dans le temps** ;
- . un évitement de **20 000 tonnes par an de CO₂**, soit l'équivalent de 9 000 voitures ;
- . la **simplification du suivi et de l'entretien des chaufferies** pour les gestionnaires des bâtiments : plus de contrat d'approvisionnement de combustibles, plus d'obligation de visites de sécurité pour la chaudière et les équipements, plus d'obligation de ramonage des cheminées ... ;
- . la garantie de la **continuité du service**, grâce à la mutualisation de la maintenance et aux équipements d'appoint-secours prévus à cet effet.

Les principaux chiffres

- Investissement de 51 Millions d'€
- 9000 équivalent - logements alimentés
- 169 sous-stations (points de livraison de l'énergie aux clients)
- Des travaux qui commencent dès 2020 et s'étaleront jusqu'en 2023

Tracé et planning

À la suite des 8 premiers mois d'études, des choix techniques ont été ajustés et entérinés : le tracé définitif du tronçon de transport de chaleur, entre l'incinérateur de Lescar et la chaufferie d'appoint/secours sur le site de l'UPPA, a validé en Conseil Communautaire le 28 novembre dernier.



Le réseau sera déployé en quatre phases :

- . le "tronçon de transport de chaleur" en 2020 et 2021 (réseau en rose fuchsia ci-dessus)
- . le secteur Billère - Université - Hélioparc en 2021 (réseau bleu ci-dessus),
- . le quartier Saragosse en 2022 (réseau vert ci-dessus),
- . le secteur Centre Hospitalier - Calicéo - Péguilhan en 2023 (réseau rouge ci-dessus).

Le Réseau de Chaleur Urbain Pau Béarn Pyrénées enclenche une nouvelle dynamique

Les premiers abonnés au réseau de chaleur de la Communauté d'Agglomération ont été invités à signer ce jour leur police d'abonnement afin de pouvoir bénéficier d'un nouveau modèle énergétique en faveur de la transition écologique.

Cette signature a été réalisée en présence de François BAYROU, Maire de Pau et Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, et Jean-Christophe ALLUÉ, Président de Pau Béarn Pyrénées Energies Services, filiale d'ENGIE Solutions et de la Banque des Territoires

Ces 12 premières polices d'abonnement signées représentent le raccordement de 61 bâtiments, sur les 169 envisagés, répartis comme suit :

Logements

- . 28 bâtiments de Pau Béarn Habitat, représentée par Monsieur SUBRA son directeur,
- . 4 bâtiments d'Habitelem, représentée par Monsieur LACARRERE son directeur,
- . l'EHPAD "Petites Sœurs des Pauvres" à Billère, représenté par la mère supérieure,
- . la résidence Turenne (27 bd Alsace-Lorraine à Pau), première copropriété à se raccorder, représentée par Madame BARROT directrice de l'agence Nexity, syndic de la copropriété.

Bâtiments à usages de bureaux

- . 4 bâtiments appartenant à l'État, représentés par Monsieur le Préfet,
- . la maison des communes (Centre de Gestion), représentée par Monsieur HIRIART son président,
- . Hélioparc, représenté par Monsieur CABANE son président,
- . le bâtiment "Le Piano" de la CAPBP, représentée Monsieur François BAYROU son président.

Equipements de Sports et Loisirs

- . 8 bâtiments de la Ville de Pau ou de la CAPBP (médiathèques, gymnases, piscines, Palais des Sports, conservatoire), représentées par François BAYROU,
- . le Palais Beaumont et le Parc des Expositions, représentés par Monsieur MÉCHIN le directeur de la SPL Pau Béarn Pyrénées Evénements,
- . le complexe de pelote, représenté par Monsieur LAVIGNE gérant de GACPP.

Etablissements de santé

- . La polyclinique Marzet, représentée par Madame Marie-France GAUCHER sa directrice.

Etablissements scolaires

- . le collège Sainte-Ursule, représenté par Monsieur PEYRET son directeur,
- . 7 groupes scolaires de la Ville de Pau, représentée par François BAYROU son maire.

La commercialisation du réseau de chaleur se poursuit et d'autres acteurs de l'agglomération signeront bientôt

leur police d'abonnement permettant ainsi à leurs usagers de bénéficier d'une chaleur locale et renouvelable à un tarif stable et compétitif. Il s'agit notamment du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ou encore de l'UPPA pour leur patrimoine (collèges, lycées, bureaux...).

Par ailleurs, à la demande de plusieurs acteurs locaux, Pau Béarn Pyrénées Energies Services étudie la faisabilité du raccordement de 88 bâtiments supplémentaires par rapport aux prévisions de raccordement de départ. Cet engouement montre une belle dynamique du territoire en faveur d'une transition énergétique et environnementale.

Contact équipe commerciale : jean-claude.petret@engie.com

Une préparation active des travaux, incluant la communication vers les riverains

Sur le plan administratif, l'ensemble des démarches ont été engagées et les permis de construire sont déposés. Les premiers travaux sont donc rentrés dans une phase active de préparation et démarreront dès que l'ensemble des conditions seront réunies. Ils concerneront dans une première phase (2020-2021) le réseau de transport au départ de l'Unité de Valorisation Énergétique ainsi que des travaux de voirie dans le quartier de l'UPPA.

Lors des travaux, un dispositif d'information sera mis en œuvre auprès des riverains. Il sera composé de :

- La création d'un site internet dédié avec notamment le calendrier des travaux et les déviations de circulation : agglo-pau.reseau-chaaleur.com
- Un dispositif d'affichage en amont des travaux au niveau des quartiers mais aussi des rues concernées.
- Une communication directe dans leur boîte aux lettres avant que les travaux ne commencent.

Enfin, un médiateur sera disponible pour informer et répondre directement aux questions des abonnés mais aussi des riverains.

Contacts

Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Isabelle DELUGA

05 59 27 85 80

i.deluga@agglo-pau.fr

ENGIE Solutions

Guillaume VRAUX

06 85 03 98 60

guillaume.vraux@engie.com